

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 472 368

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21) **N° 80 19227**

(54) Récipient à frire comportant un panier et une feuille filtrante pour l'épuration de la graisse et feuille filtrante.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). **A 47 J 37/12.**

(22) Date de dépôt 5 septembre 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : RFA, 28 décembre 1979, modèle d'utilité, n° G 79 36 695.3.

(41) Date de la mise à la disposition du public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 27 du 3-7-1981.

(71) Déposant : RIENSCH & HELD, résidant en RFA.

(72) Invention de : Horst Ulrich Von Ludowig.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Bugnion Associés,
116, bd Haussmann, 75008 Paris.

RECIPIENT A FRIRE
COMPORTANT UN PANIER ET UNE FEUILLE FILTRANTE
POUR L'EPURATION DE LA GRAISSE ET FEUILLE FILTRANTE.

5

La présente invention porte sur un récipient à frire comportant un panier et une feuille filtrante se plaçant dedans destinée à l'épuration de la graisse ou de l'huile à frire, et sur cette feuille filtrante elle-même.

Les récipients à frire de ce type sont connus sous les formes de réalisation les plus diverses. Leur taille est adaptée à leur domaine d'emploi (cuisines pour collectivités ou ménages).

Tous, cependant, après emploi répété de la même huile ou graisse, contiennent des résidus de la matière frite ainsi que de l'huile ou de la graisse brûlée. Pour des raisons économiques, par conséquent, la graisse ou l'huile liquide utilisée une ou plusieurs fois est filtrée à la température la plus haute possible. Plus l'huile est chaude, plus elle est fluide et se filtre rapidement. On peut employer pour la filtration des manches filtrantes classiques à papier filtre, mais cela a pour inconvénient de nécessiter de disposer d'appareils supplémentaires spéciaux et, en outre, de les nettoyer. On connaît par ailleurs des feuilles filtrantes planes circulaires qui se mettent simplement dans le filtre, qui a une paroi latérale fermée, ce qui permet une filtration simple. Un tel filtre n'est cependant pas utilisable avec les paniers, dont la paroi latérale laisse passer l'huile ou la graisse. Le filtre circulaire simple n'est donc pas utilisable avec ces appareils.

La présente invention a par conséquent pour but de fournir un récipient à frire à panier et feuille filtrante se plaçant dedans qui permet une épuration simple, sûre et rapide de la graisse ou de l'huile à frire. Un autre but de la présente invention est de fournir une feuille filtrante utilisable avec les récipients à frire usuels à panier.

L'invention atteint ces buts au moyen du récipient à

frire caractérisé dans la revendication 1. La feuille filtrante caractérisée dans la revendication 4 offre une autre solution possible.

5 D'autres avantages et caractéristiques de l'invention ressortent des revendications secondaires.

Un exemple de réalisation préféré de l'invention est décrit ci-après à l'aide du dessin, sur lequel :

La Figure 1 est une coupe de l'ensemble de l'invention 10 constitué d'un récipient à frire, d'un panier et d'une feuille filtrante, et

La Figure 2 est une vue en-dessus d'une feuille filtrante conforme à l'invention.

L'ensemble de l'invention, constitué d'un récipient à frire contenant un panier et une feuille filtrante, et généralement appelé friteuse, est désigné sur la Figure 1 par le repère 10. Dans le cadre du travail et de l'usage prévus, cet objet 10 à plusieurs parties peut être manipulé d'un seul bloc. Pour la filtration, la liaison des 20 différentes parties (récipient 10, panier 12 et feuille filtrante 14) est réalisée à demeure. En outre, ces parties sont en relation fonctionnelle. On voit nettement que la feuille est adaptée quant à sa forme au panier 12 et empêche l'huile ou la graisse de passer sans filtration à travers le 25 panier dans la zone de la paroi latérale 22, ce qu'elle ferait si l'on posait une feuille filtrante plane circulaire seulement sur le fond 15 du panier 12. La direction générale de filtration est indiquée par la flèche 24. La feuille filtrante retient de cette manière les résidus solides de 30 toute nature. La feuille filtrante est avantageusement un voile humide à fibres non orientées dont les entailles 18 sont à peu près alignées avec le centre 26 du voile. Sur la Figure 2, sont représentées dix-sept entailles 18, mais on peut choisir un nombre quelconque d'entailles ; 35 ces entailles forment les segments 20 de l'invention, qu'ensuite on enlève et introduit, chevauchants, dans le panier 12.

Lorsque la base du voile 14 est circulaire, les entailles 18 sont préférentiellement également espacées.

Le panier peut aussi être anguleux. Dans ce cas, on fait en principe des entailles ou encoches semblables
5 seulement aux coins de la feuille filtrante, dont la base est polygonale.

REVENDICATIONS

1. Récipient à frire comportant un panier et une feuille filtrante se plaçant dedans destinée à l'épuration de la graisse ou de l'huile à frire, caractérisé par le fait que la feuille filtrante est un voile (14) qui est adapté au panier (12) et présente sur son bord extérieur (16) un certain nombre d'entailles (18) qui forment des segments (20) qui constituent une paroi latérale relevée (22).
5
2. Récipient à frire selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le panier (12) et la feuille filtrante (14) ont une base à peu près circulaire ou rectangulaire.
10
3. Récipient à frire selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé par le fait que la paroi latérale (22) du voile (14) ne va pas jusqu'en haut du panier.
4. Feuille filtrante, caractérisée par le fait qu'elle se présente sous la forme d'un voile (14) qui présente sur son bord extérieur (16) un certain nombre d'entailles (18) qui forment des segments (20) qui constituent une paroi latérale relevée (22).
15
5. Feuille filtrante selon la revendication 4, caractérisée par le fait que le voile (14) est un voile humide à fibres non orientées.
20
6. Feuille filtrante selon l'une quelconque des revendications 4 et 5, caractérisée par le fait que les entailles (18) sont à peu près alignées avec le centre (26) du voile (14).
25
7. Feuille filtrante selon l'une quelconque des revendications 4 à 6, caractérisée par le fait que les segments (20) se chevauchent.
8. Feuille filtrante selon l'une quelconque des revendications 4 à 7, caractérisée par le fait que, lorsque sa base est circulaire, les entailles (18) sont régulièrement espacées.
30
9. Feuille filtrante selon l'une quelconque des revendications 4 à 7, caractérisée par le fait que, lorsque sa base

2472368

5

est polygonale, les entailles sont faites aux coins.

